

[Text]

Senator Buchanan: I just want to refer to Senator Forrestall's comment of a few minutes ago about Canadian National. I think you talked about Canadian National and the subsidies to Canadian National. There is no question that there are subsidies. However, you must remember that this line, at the present time, is marginally profitable.

I refer you to a letter from the mayor of Sydney, who is also the chairman of the Cape Breton Joint Expenditure Board. I spoke to him a couple of weeks ago and I have also spoken to many others on the municipal level, to others on the provincial level, and to people in the local area, including my own sister. When my own sister gets very concerned about something, I know there is a problem. Mayor MacDonald points out that we cannot allow CN to shirk its responsibilities here. CN has a responsibility. CN was given a responsibility by the Government of Canada years ago—

The Chairman: Senator Buchanan.

Senator Buchanan: No speeches?

The Chairman: If you say "responsibility" or "legal responsibility" or "constitutional responsibility", you have no proof of that and we put the matter off.

Senator Buchanan: I sure do. I sure do.

The Chairman: You can say morally, you can say anything you want.

Senator Buchanan: Under the Canadian National Act, the Government of Canada gave management and operation of this line and other lines to Canadian National Railway. Not ownership. Management and operation. That means they continue to operate the line. It was given to them by the Government of Canada who owns the right-of-way. Part of that right-of-way was granted to the Government of Canada by the province of Nova Scotia by deed back in the 1800s.

The Chairman: Senator Buchanan, we have no hesitation at all in recommending that the National Transportation Agency take these arguments up.

Senator Buchanan: Okay. May I just get back to what Senator Forrestall said then, because I agree with what Manny MacDonald says here.

I do not feel that CN should be allowed to abandon their responsibility to operate this line. Rather they should be encouraged and, if necessary, forced to actively market this line which they have not been doing according to what we have heard from Jointex. If that line can be operated profitably by a private operator, surely Canadian National can operate the line also, if they market it efficiently and properly.

That is what the mayor of Sydney, who is also chairman of Jointex, is saying here.

Senator Graham: Explain what Jointex is.

[Traduction]

Halifax. Tout ce que je veux dire, encore une fois, c'est que nous sommes un peu inquiets.

Le sénateur Buchanan: Je veux simplement parler de l'observation que le sénateur Forrestall a faite il y a quelques minutes à propos du CN. Vous avez parlé, je crois, du CN et des subventions qui sont accordées au CN. Il n'y a aucun doute là-dessus: le CN reçoit des subventions. Toutefois, vous devez nous rappeler que cette voie n'est, pour le moment, que moyennement rentable.

Je vous renvoie à une lettre du maire de Sydney, qui est aussi président de la commission des dépenses conjointes du Cap-Breton. Je lui ai parlé il y a quelques semaines. J'ai aussi parlé à un grand nombre de personnes dans les municipalités, à des fonctionnaires provinciaux, à des autorités locales, même à ma soeur. Quand ma propre soeur commence à s'inquiéter de quelque chose, je sais qu'il y a un problème. Le maire MacDonald fait remarquer que nous ne pouvons permettre au CN de se dérober à ses responsabilités. Le CN a bel et bien une responsabilité. Il y a des années, le gouvernement du Canada a donné au CN une responsabilité—

Le président: Sénateur Buchanan.

Le sénateur Buchanan: Pas de discours?

Le président: Si vous parlez de «responsabilité» ou de «responsabilité légale» ou de «responsabilité constitutionnelle», vous n'avez aucune preuve à offrir, et le débat piétine.

Le sénateur Buchanan: C'est vrai. C'est vrai.

Le président: Vous pouvez dire «moralement», vous pouvez dire ce que vous voulez.

Le sénateur Buchanan: Selon la Loi sur les chemins de fer nationaux du Canada, le gouvernement du Canada confie la gestion et l'exploitation de cette voie, entre autres, à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada. Il ne lui en confie pas la propriété. Il lui confie la gestion et l'exploitation. Cela veut dire que le CN continue à exploiter la voie. La voie lui a été confiée par le gouvernement du Canada, qui a l'emprise. C'est la province de la Nouvelle-Écosse qui a donné une partie de cette emprise au gouvernement du Canada au moyen d'un acte. Cela remonte au XIX^e siècle.

Le président: Sénateur Buchanan, nous n'hésitons aucunement à recommander que l'Office national des transports se penche sur ces arguments.

Le sénateur Buchanan: Bon. J'aimerais seulement revenir à ce que le sénateur Forrestall a dit parce que je suis d'accord avec Manny MacDonald.

Je ne crois pas que le CN devrait avoir le droit d'abandonner sa responsabilité pour ce qui est d'exploiter cette voie. Plutôt, il devrait être encouragé et, au besoin, forcé à en faire la promotion, ce qu'il ne fait pas depuis un certain temps, si l'on se fie à Jointex. Si des intérêts privés peuvent en faire une voie rentable, le CN pourrait sûrement le faire lui aussi, s'il en fait la promotion efficacement et adéquatement.

C'est ce que dit le maire de Sydney, qui est également le président de Jointex.

Le sénateur Graham: Voulez-vous nous expliquer ce qu'est Jointex?